



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

gendarmerie et police

Question au Gouvernement n° 4220

Texte de la question

ATTAQUE CONTRE DES POLICIERS À VIRY-CHÂTILLON

M. le président. La parole est à M. Franck Marlin.

M. Franck Marlin. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'intérieur et concerne les événements dramatiques qui ont eu lieu le week-end dernier à Viry-Châtillon en Essonne.

Mes premières pensées, auxquelles je souhaite associer l'ensemble d'entre nous, vont aux policiers blessés, à ceux qui sont toujours hospitalisés – en particulier à celui qui, encore aujourd'hui, lutte contre la mort –, mais également à leurs familles et à toutes celles et tous ceux qui ont pour mission de faire respecter la loi.

Monsieur le ministre, ceux qui ont fait ça sont des assassins. Ils ont agi vraisemblablement avec préméditation et avec l'intention de tuer.

Nous attendons tous de la justice des sanctions exemplaires.

Depuis 2007, le nombre de policiers blessés en mission a progressé de 30 %. Devant ce bilan extrêmement préoccupant, comment comptez-vous agir ? Comment comptez-vous sécuriser les policiers dans leurs missions, en termes d'équipements, de matériels, de locaux mais également d'effectifs ?

Vous aurez raison de rappeler que la RGPP, la Révision générale des politiques publiques, initiée avant vous, a fait un mal considérable en matière de sécurité. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

M. Jean-Paul Bacquet. C'est bien vrai !

M. Franck Marlin. Devant nous, vous avez pris l'engagement de recruter des policiers. Qu'en est-il aujourd'hui ? Comment comptez-vous les redéployer sur le territoire, et plus particulièrement en Essonne, où 300 policiers supplémentaires sont attendus ?

Vous l'avez compris, mes propos ne sont pas polémiques, bien au contraire. Nos concitoyens attendent autre chose. Nous avons tous une part de responsabilité à assumer. Ensemble, il faut faire évoluer la législation en matière de légitime défense appliquée aux policiers. Il faut également que nos concitoyens qui vivent dans ces cités, qui ont peur et ne peuvent aller ailleurs parce qu'ils n'en ont pas les moyens, soient convaincus de la fermeté de l'action publique.

Oui, monsieur le ministre, il y a assurément urgence à faire respecter l'État de droit. *(Applaudissements sur de*

nombreux bancs du groupe Les Républicains.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Bernard Cazeneuve, ministre de l'intérieur. Monsieur le député, l'attaque abjecte dont les deux policiers de l'Essonne ont fait l'objet est épouvantable. Ils ont été secourus par deux de leurs collègues également présents sur place, qui ont été blessés. L'un d'entre eux est un véritable héros puisqu'il a sauvé des flammes le policier qui lutte aujourd'hui contre la mort. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Je me suis rendu à l'hôpital samedi, j'ai vu l'émotion considérable des familles et de leurs collègues policiers, et je vous remercie du fond du cœur pour les propos que vous avez tenus et pour la question très digne que vous venez de me poser, qui appelle des réponses précises.

Pour ce qui concerne d'abord les effectifs, vous avez raison de souligner que leur diminution a des effets dans l'ensemble des départements. Il faut corriger cela. C'est la raison pour laquelle nous avons décidé de créer 9 000 emplois dans la police et la gendarmerie.

Comment cela se traduit-il dans les départements d'Île-de-France et plus particulièrement dans votre département ?

Nous aurons remis à l'effectif de référence le département de Seine-Saint-Denis, où j'ai annoncé il y a quelques semaines la création de 300 emplois. Depuis des années, on était à 400 emplois au-dessous de l'effectif de référence.

C'est le cas aussi dans l'Essonne, où il y aura dans le courant de l'année 2016 soixante et onze créations d'emplois. Quarante-cinq ont déjà eu lieu, vingt-six autres interviendront d'ici à la fin de l'année.

Mais il faut aller au-delà. Dans les départements où la délinquance est la plus difficile, il faudra d'abord poursuivre les créations d'emplois et, pour cela, continuer à créer des emplois dans la police et la gendarmerie. Il faudra ensuite, comme nous le faisons cette année de 15 %, continuer d'augmenter les crédits de la police et de la gendarmerie et, enfin, poursuivre le plan de modernisation des équipements des policiers et des gendarmes, comme nous l'avons fait avec le plan BAC-PSIG, qui a permis d'acquérir de nouveaux armements, de nouveaux véhicules, de nouveaux moyens de protection. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain.)*

Données clés

Auteur : [M. Franck Marlin](#)

Circonscription : Essonne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4220

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 octobre 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 octobre 2016](#)